

Publié le 11 avril 2008

## Énergie : Territoire Charente propose un « développement durable rentable »

Par la signature d'une convention de partenariat « en faveur d'un développement durable performant », la Sem Territoires Charente et EDF souhaitent atteindre « l'excellence environnementale » en intégrant l'éco-construction et les procédés générant des énergies renouvelables au sein de toutes les opérations actuelles et à venir.



La Société anonyme d'économie mixte locale Saeml Territoires Charente et la direction des collectivités territoriales d'EDF ont signé récemment une convention de partenariat « en faveur d'un développement durable performant ». Les compétences d'EDF, qui a intégré depuis 2001 les énergies renouvelables dans sa stratégie, permettent de proposer une approche de la construction durable par des études de faisabilité environnementale à des prix très bas. Territoires Charente, quant à elle, possède l'expérience, les capacités, les partenaires et les outils indispensables à la mise en place des opérations d'urbanisme, d'aménagement, de construction et de réhabilitation à tous les niveaux : techniques, juridiques ou encore financiers.

L'idée est d'envisager toutes les combinaisons énergétiques potentielles d'un site, le tout adapté à la typologie des bâtiments, et du lieu. Comme le souligne Bernard Alloir directeur de Territoires Charente, « La combinaison de diverses sources d'énergie renouvelables règle le problème de dépendance à une seule énergie ». Les décideurs politiques peuvent ainsi s'informer sur le potentiel de leur terrain pour choisir une solution conforme à leurs objectifs environnementaux, et aux contraintes financières qui pèsent sur eux. Car malgré l'attention particulière portée aux exigences environnementales, qui constituent le cœur du projet, tous les critères d'un projet classique sont pris en compte (économiques, sociaux, culturels, environnementaux, politiques...), pour un « développement durable rentable ». Ainsi, « l'ensemble des solutions que nous proposons intègrent au moins 60 % d'énergies renouvelables », explique Julien Delage, chargé d'opérations

développement durable pour Territoires Charente.

Par Marie-Anne RAMAZZINA